

NOTES D'ALLOCUTION

**L'honorable Noël A. Kinsella
Président du Sénat**

**À l'occasion du dévoilement de l'encorbellement
sculpté aux traits de Sa Majesté la Reine Elizabeth II**

**Ottawa
Le 9 décembre 2010**

Votre Excellence,
Monsieur le Premier ministre,
Messieurs et Mesdames les Ministres,
Honorables sénateurs, sénatrices et députés,
Monsieur le sculpteur du Dominion du Canada,
Distingués invités,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada et au foyer du Sénat, où nous nous rassemblons aujourd'hui à l'occasion du dévoilement officiel de l'encorbellement sculpté aux traits de Sa Majesté la Reine Elizabeth II, reine du Canada. Avec Noël à nos portes, ce dévoilement est bien adapté à ce moment de l'année et c'est avec joie que nous allons débiller ce cadeau, cadeau au Parlement comme à tous ceux qui vont parcourir ces lieux dans l'avenir.

Le foyer du Sénat témoigne par de nombreux éléments décoratifs que le Canada est une monarchie constitutionnelle. Des portraits royaux habitent les murs, notamment celui qui est derrière moi, de Sa Majesté. De plus, des sculptures aux traits de chaque roi et reine du Canada depuis la confédération, à partir de la

reine Victoria et du roi Édouard VII se faisant face, dans l'arche à l'ouest de l'entrée à la Salle du Sénat. Les rois George V et Édouard VIII occupent l'arche centrale tandis que le roi George VI attend patiemment la sculpture que nous pourrions bientôt admirer, celle de sa fille la reine Elizabeth II, dans l'arche à l'est de l'entrée de la Salle.

L'histoire des encorbellements de cette pièce remonte à bien peu d'années. Ils ont d'abord été commandés en 1950 à l'artiste Cléophas Soucy, qui est malheureusement décédé avant même d'avoir amorcé son œuvre. Les sculptures aux traits de George V et d'Édouard VIII sont l'œuvre de William Oosterhoff et les autres relèvent de l'art d'Eleanor Milne.

C'est à M. Phil White, cinquième sculpteur du Dominion du Canada, que nous devons le sixième encorbellement. On peut voir et apprécier de ses œuvres dans les divers édifices du Parlement ainsi qu'à Rideau Hall, dans la Chancellerie de l'Autorité héraldique du Canada et au Musée canadien de la guerre. Quand je l'ai pressenti en 2009 pour cette commande, c'est avec grand enthousiasme qu'il a accepté. Il a rapidement fabriqué une maquette à partir de photographies de Sa Majesté et approuvées par celle-ci. J'ai eu le privilège d'assister au dévoilement de la maquette par Sa Majesté elle-même, le 30 juin dernier, à la résidence du Gouverneur général, ici, à Ottawa, pendant la tournée royale.

Dans une description de son processus créateur, M. White m'a confié que le grand défi consistait à inculquer un sens de la vie dans la matière brute et à dégager auprès de la personne qui regarde l'ouvrage l'impression d'être devant une vraie personne. Je le cite : « J'espère avoir réussi à traduire auprès des Canadiens la

vitalité et la personnalité de cette femme extraordinaire et avoir cristallisé le lien significatif qu'elle entretient de longue date avec notre pays. »

Je voudrais aussi souligner que ce moment prend une double importance, à deux jours du 79^e anniversaire du *Statut de Westminster*. À ce point tournant dans son cheminement vers l'indépendance, le Canada a choisi de poursuivre sa relation avec la monarchie. C'est en 1953 que nous avons modifié le titre de notre monarque à « Reine du Canada » pour faire état de notre lien direct avec la Couronne.

Le dévoilement d'aujourd'hui marque l'achèvement des encorbellements des arches du Nord. Les arches de l'extrémité sud du foyer demeurent disponibles et prêtes à accueillir des sculptures aux traits de nos futurs souverains.

Je désire également mentionner le fait que nous avons commandé un vitrail dans le cadre du jubilé de diamant, vitrail qui illustrera les deux reines du Canada, Victoria et Elizabeth II, toutes deux souveraines à avoir célébré leur jubilé de diamant. Sa Majesté a dévoilé le dessin de ce vitrail le même jour que la maquette. Après son installation dans le courant de l'année du Jubilé en 2012, le vitrail pourra être admiré d'ici dans le foyer, car il remplacera celui qui se trouve à ma gauche, au-dessus de l'entrée de la salle du Sénat.

Je vous redis mon bonheur de vous compter parmi nous en cette occasion spéciale.